



## TOUROI NATIONAL B DE MAISONS-LAFFITTE & SAINT-GERMAIN EN LAYE SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024



### REGLEMENT :

- Article 1 :** Les clubs de l'U.S Maisons-Laffitte et Saint-Germain en Laye TUE organisent un tournoi national B homologué par la FFTT le samedi 7 et le dimanche 8 septembre 2024. Ce tournoi sera sous la responsabilité de M. LACHAUMETTE Jean-Luc (JA3) juge arbitre de la compétition assisté par M. LENERAND Franck (JA2) au spidd. Homologation N°1922/2023-B.
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT. Il se déroulera au Gymnase Philippe Pivert (dit du Lycée International), situé au 101 rue Saint-Léger 78100 Saint-Germain-en-Laye. 24 tables seront mises à la disposition des joueurs ainsi qu'une buvette. Les tableaux sont limités à 72 joueurs hormis les tableaux E et 5 qui seront limités à 24 joueurs et tableau G limité à 48 joueurs. Les tableaux de couleurs identiques ne pourront pas être cumulés dans la même journée (2 tableaux max/Jour). Possibilité de s'inscrire à un troisième tableau en cas d'élimination d'un tableau.
- Article 3 :** Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués.  
Le classement officiel par points du début de la phase 1 de la saison 2024-2025 sera pris en considération.  
Etant donné que la saison se termine le 30 juin 2024, les matchs et les points seront comptabilisés pour la phase 1 de la saison 2024 -2025.

### SAMEDI 7 SEPTEMBRE

	A	B	C	D	E	F	G
Nbre joueurs max	72	48	72	48	24	72	48
Fin de pointage	8H30	9H15	10H30	11H30	11h15	14H30	16H
	< 700 pts	< 1300 pts	< 900 pts	< 1500pts	Poussins - Benjamins	< 1100 pts	<1700 pts
Premier	40 €	70 €	60 €	80 €	40 (BA)	70 €	100 €
Finaliste	20 €	35 €	30 €	40 €	20 (BA)	35 €	50 €
1/2 finaliste	10 €	15 €	15 €	20 €	10 (BA)	15 €	25 €

### DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

	1	2	3	4	5	6
Nbre joueurs max	72	48	48	72	24	72
Fin de pointage	8H30	9H15	10H30	11H15	12H30	13H15
	< 1400 pts	< 800 pts	< 1800 pts	< 1200 pts	FEMININ < 900 pts	Toutes Catégories
Premier	80 €	40 €	120 €	70 €	40 €	300 €
Finaliste	40 €	20 €	60 €	35 €	20 €	150 €
1/2 finaliste	20 €	10 €	30 €	15 €	10 €	75 €

Les poussins pourront participer qu'au tableau « poussins/benjamins ».

**Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60% du nombre maximum du tableau, sinon la valeur des dotations sera réduite de 50%.**

- Article 4 : Le début de chaque tableau se fera dans les 30 minutes suivant la fin de pointage. Un joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas présent après le 3ème appel au micro.
- Article 5 : Le tirage au sort aura lieu sur place 15 min avant le début des tableaux sous la direction du (JA3), juge arbitre officiel du tournoi. Les balles plastiques de couleur blanche seront fournies par l'organisation.
- Article 6 : Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une partie en poule de qualification et dans le tableau final à la demande du juge-arbitre.
- Article 7 : Le tournoi est doté de 2205 €.
- Article 8 : Tous les joueurs devront être licenciés et être en tenue sportive règlementaire. Les shorts blancs ainsi que les maillots blancs sont interdits. Ils devront également être en règle concernant la certification médicale sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. De plus, tout litige sera tranché par le JA et le comité d'organisation.
- Article 9 : Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs. Toutefois, pour le dimanche uniquement, leur participation dans le tableau 5 (Féminin < 900 pts) sera obligatoire (Possibilité de participer à deux tableaux en plus du tableau féminin). Cependant les féminines classées 900 pts et plus, pourront participer librement aux tableaux messieurs du dimanche. Le club en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de modifier ou supprimer un tableau si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.
- Article 10 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Article 11 : **Droits d'engagement :**
- 9 € pour les Tableaux 1, 2, 3, 4, 5, A, B, C, D, E, F,G
  - 10 € pour le Tableau 6
  - **Toute inscription sur place sera majorée de 2 euros par tableau.**
- Article 12 : **Inscription :**  
Les inscriptions pourront se faire jusqu'au vendredi 6 septembre 2024 – 20h en s'inscrivant en ligne sur [t2tml.fr](http://t2tml.fr). Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du paiement (paiement par CB possible sur le site d'inscription). Possibilité de se faire rembourser sans justificatif jusqu'au vendredi 30/08. Possibilité de se faire rembourser et avec justificatif après le 30/08/24 et si prévenu avant le jour du tournoi. Possibilité de s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles avec une majoration de 2€.

**Contacts :**  
[tennis2table.ml@gmail.com](mailto:tennis2table.ml@gmail.com)  
**06.69.40.43.90**

**Afin d'assurer la bonne organisation du tournoi et de vos inscriptions, merci de nous prévenir par mail ou sms si vous ne pouvez plus venir au tournoi afin que nous puissions repêcher les pongistes placés sur liste d'attente.**